

RENTREE 2023-2024 INSCRIPTIONS SCOLAIRES



ADMISSION ET INSCRIPTION DES ENFANTS NÉS EN 2020 OU NOUVEAUX RÉSIDENTS DANS LA COMMUNE

Les enfants nés en 2020, seront admis dans une classe maternelle à la rentrée 2023. Les nouveaux résidents pourront également se présenter.

Les inscriptions se font sur RDV, elles se dérouleront **d'abord en mairie en février/mars sur les horaires d'ouverture.**

Puis prendre RDV à **l'école**, dans le bureau de direction (bâtiment Branveau, côté école élémentaire) aux dates suivantes : (Pour l'école : 1 seul parent suffit et l'enfant concerné)

- Lundi 27 mars et 3, 24 avril : 8h45-12h00 et de 14h00-18h00
- Jeudi 23, 30 mars et 7, 27 avril : 8h00-12h15 et de 14h00-17h00

Merci de vous munir obligatoirement des documents suivants :

pour la mairie

- un justificatif de domicile
- les pièces d'identité des parents
- le livret de famille
- présence des 2 parents nécessaire

pour l'école

- Du **bulletin d'inscription scolaire** délivré par la mairie
- Du livret de famille
- Du carnet de santé ou carnet de vaccinations
- D'un certificat de radiation pour les enfants ayant déjà été scolarisés.

Mme DOUCHIN
Directrice